



Charte graphique des parcs nationaux de France



Novembre 2019

Les couleurs des parcs nationaux

Chaque Parc national est identifié par une couleur spécifique ; elle constitue un élément majeur de son identité graphique.

Parc national de la Vanoise



Quadri : C 100% + M 80%
RVB : R0 V20 B137 > Hexadécimal # 001489
Pantone : Reflex Blue

Parc national de Port-Cros



Quadri : C 100% + J 20%
RVB : R0 V142 B170 > Hexadécimal # 008EAA
Pantone : 3135

Parc national des Pyrénées



Quadri : C 100% + J 55%
RVB : R0 V150 B94 > Hexadécimal # 00965E
Pantone : 340

Parc national des Cévennes



Quadri : M 50% + J 100%
RVB : R237 V139 B0 > Hexadécimal # ED8B00
Pantone : 144

Parc national des Ecrins



Quadri : C 60% + M 100%
RVB : R152 V29 B151 > Hexadécimal # 981D97
Pantone : 254

Parc national du Mercantour



Quadri : C 60% + J 90%
RVB : R67 V176 B42 > Hexadécimal # 43B02A
Pantone : 361

Parc national de Guadeloupe



Quadri : M 100%
RVB : > R225 V0 B152 > Hexadécimal # E10098
Pantone : Rhodamine Red

Parc amazonien de Guyane



Quadri : M 98% J 75% N22%
RVB : > R175 V39 B47 > Hexadécimal # AF272F
Pantone : 1805



Quadri : M 33% J 100% N4%
RVB : > R234 V170 B0 > Hexadécimal # EAAA00
Pantone : 124

Parc national de La Réunion



Quadri : C 92% J 88% N50%
RVB : R4 V106 B56 > Hexadécimal # 046A38
Pantone : 349

Parc national des Calanques



Quadri : C 100% M 25% J 0% N 15%
RVB : R0 V125 B186 > Hexadécimal # 007DBA
Pantone : 7461

Parc national de forêts



Quadri : C 30% M 85% J 65% N 40%
RVB : R119 V43 B47 > Hexadécimal # 772B2F
Pantone : 491

Le logo institutionnel et ses déclinaisons

L'emblème est l'élément identifiant et commun à tous les parcs nationaux français. En y ajoutant le nom de l'établissement public, on obtient le logo.

Le logo



Le logo est utilisé exclusivement sur les documents administratifs.

Il est le vecteur de l'institution, de son autorité.
> Il porte avec élégance et sobriété les valeurs des parcs nationaux français.

La déclinaison pour les auto-productions



Cette déclinaison est utilisée exclusivement pour toutes les productions des parcs nationaux (y compris les objets ou produits dérivés).

Elle symbolise les valeurs, l'institution et met en lumière le territoire.

La déclinaison pour les partenariats



Cette déclinaison est utilisée exclusivement pour les partenariats, c'est à dire lorsque le Parc national n'est pas auteur du projet.

Il est graphiquement fort, affirme le territoire, offre une bonne lisibilité et précise le degré de collaboration.

.....➔
Visibilité croissante

La déclinaison pour les productions



Utilisation exclusive pour les auto-productions





Éléments de construction

• Construction de la déclinaison

> Le logo est positionné sur un carré de la couleur du Parc national et se prolonge à droite sur le fond du document.

> Emblème en réserve blanche sur un carré de la couleur du Parc national.

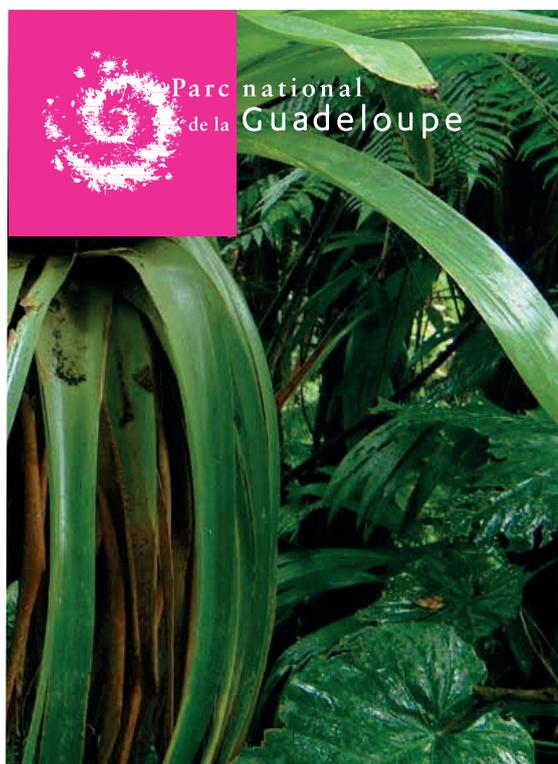
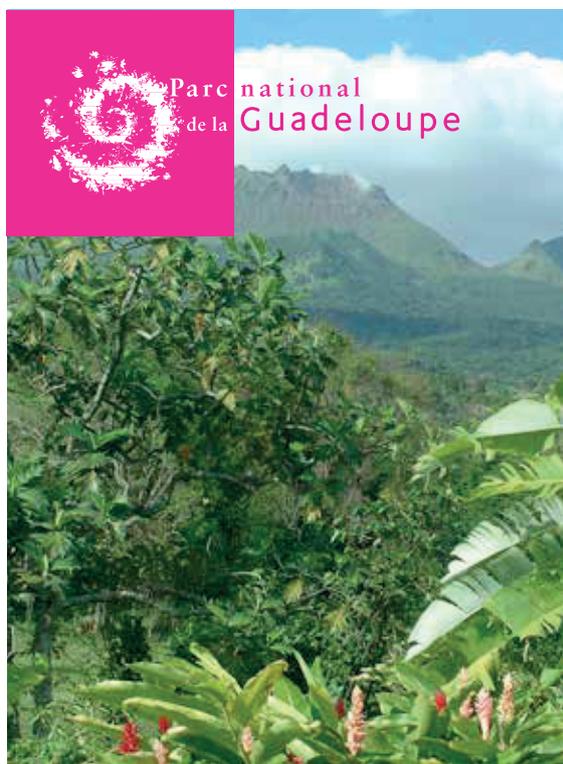
> Le début de la dénomination est en réserve blanche
> Typographie Sabon. [VOIR PAGE 73]



> Le côté droit de la dénomination est de la couleur du Parc national ou blanche. (VOIR CI-DESSOUS)

• Fond foncé / fond clair

> Pour garantir la lisibilité, le texte en débord de la dénomination peut être dans la couleur du Parc national, ou en réserve blanche.



• La taille minimale d'utilisation

> Pour assurer une bonne lisibilité du logo, une taille minimum est imposée.
hauteur du carré = 20 mm pour l'impression et 70 pixels pour le multimedia.



Pour l'impression



Pour le multimedia

• La zone de sécurité

> La zone d'exclusion minimale correspond aux pointillés gris du schéma.



• Monochromie

> La déclinaison peut être imprimée en réserve blanche, au noir ou dans la couleur pantone du Parc national.



• Gravure

> Le dessin est adapté pour la gravure.



À ne pas faire

Quelques exemples à ne pas suivre, cette liste n'est pas exhaustive...



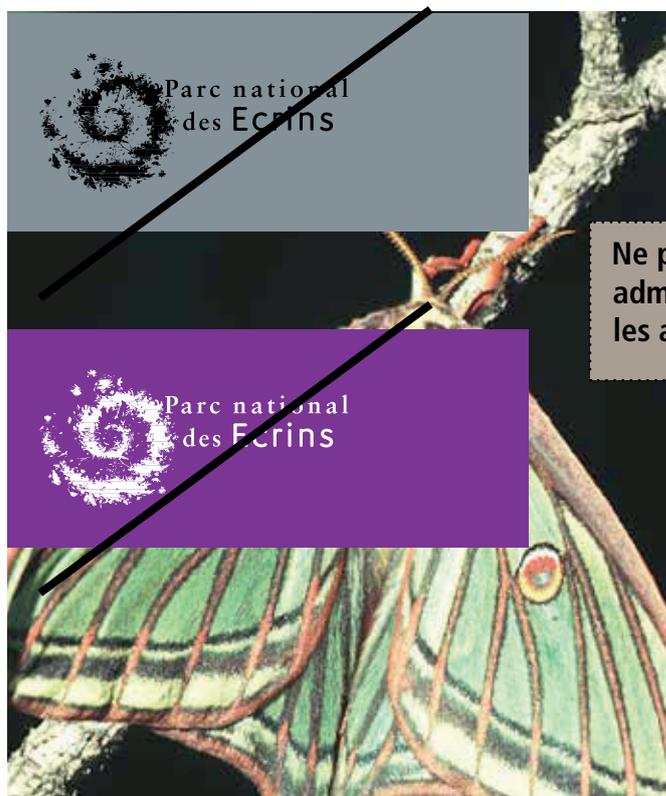
Interdiction d'utiliser le carré gris. Cette utilisation est réservée à la signalétique et à l'habillement.



Ne pas utiliser de deuxième carré dans l'édition même atténué avec un pourcentage de transparence.



Ne pas écrire la dénomination en noir mais dans la couleur du Parc national.



Ne pas utiliser le logo administratif pour les auto-productions.